

Avis adopté

Séance plénière du 28 mai 2024

Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique

Déclaration du groupe des Non-inscrits

La liberté d'association est au nombre celles protégées constitutionnellement. Est-ce à dire que nous pouvons avoir l'esprit tranquille ? Certainement pas. Bien des menaces pèsent sur l'effectivité de cette liberté. Le contrat d'engagement républicain dénoncé notamment par la Défenseure des droits, est une illustration emblématique de la façon dont les pouvoirs publics considèrent les associations, en particulier celles défendant des causes d'intérêt général.

Mais il y a encore plus grave.

La tendance pernicieuse des financements du monde associatif, tant en termes de diminution que d'évolution dans leurs modalités et conditions d'octroi menace clairement la pérennité du paysage associatif. Un paysage riche et diversifié, constitutif d'un modèle de société mixte faisant une place aux activités non lucratives à côté des activités lucratives, au bénévolat au côté du salariat, et participant à la cohésion sociale, à la solidarité, aux débats de société, et donc, au fonctionnement de la démocratie. C'est la préservation de ce modèle de société que le projet d'avis nous propose de conserver et de renforcer.

Par leur implantation, dans tous les territoires, ce sont des associations qui pallient, au quotidien, les insuffisances des services publics.

Les rapporteurs et la commission ont approfondi tous les aspects de la marchandisation et de la financiarisation, « lame de fond », je cite le texte, qui menace pour le statut associatif. Sans oublier l'enjeu de l'indépendance sans laquelle la liberté est vaine. Les aléas et la complexité des financements, la logique de concurrence qui s'est répandue, l'avis passe tout en revue, et chaque préconisation est pesée, essentielle. Le groupe des non-inscrits les soutient.

Les auditions ont été riches, les associations mises à contribution pour expertiser la situation de terrain, une méthode de travail initiée par Dominique et Martin que je voudrais saluer.

Il y avait urgence à traiter le sujet, il y a urgence à ce que les préconisations de l'avis soient mises en œuvre.